

# Circulaire n°7 du 18 décembre 2020

## Sommaire :

- Protocole sanitaire dans le diocèse de Strasbourg
- Célébrations de Noël, de la solennité de la Mère de Dieu et de l'Épiphanie
- Cérémonie des vœux

## Protocole sanitaire diocésain

A la veille des fêtes de Noël, il est important de rester vigilant à la question sanitaire et de suivre scrupuleusement le protocole sanitaire que vous trouverez en **document joint**.

Certains médias reprochent le manque de solidarité de l'Église avec les milieux du spectacle et de manière précise rapportent que, dans tel ou tel endroit, les normes sanitaires officielles ne sont pas respectées (distanciation et masque). Faisons attention ! Tout ce qui alimente le scandale nous affaiblit.

Rappelons-nous que des sanctions canoniques sont possibles à l'encontre de communautés ou personnes qui mettent en danger la vie d'autrui et que les Préfets peuvent fermer des lieux de culte pour non-respect des règles sanitaires.

## Célébrations de Noël – Décret de la Congrégation pour le Culte Divin

Monseigneur l'archevêque demandait que nous envisagions de multiplier le nombre de Messes pour Noël (cf. circulaire n° 6). Un décret de la Congrégation pour le Culte Divin publié le mercredi 16 décembre 2020, signé du Préfet, le cardinal Robert Sarah et du secrétaire, l'archevêque Mgr Arthur Roche, confirme cette demande.

Pour le bien des fidèles en ce temps de pandémie, afin de faciliter la participation des fidèles aux solennités de Noël, le décret romain permet de célébrer **quatre messes** le jour de Noël (25 décembre), le jour de Marie Très Sainte Mère de Dieu (1er janvier) et le jour de l'Épiphanie (6 janvier) avancée au 3 janvier 2021 en France.

## Cérémonie des vœux

Vue la situation sanitaire, une cérémonie des vœux sera organisée, en comité restreint, et diffusée sur le site diocésain et les réseaux sociaux, le jeudi 7 janvier 2020 à 11 heures.

Deux aumôniers de la Santé (une femme et un homme, du Haut et du Bas-Rhin) présenteront les vœux du diocèse à Monseigneur l'archevêque qui y répondra. Nous pouvons également nous réjouir de la présence de la Maîtrise de la cathédrale à cette occasion.

Jean-Luc Liénard  
Vicaire Général